

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 3, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

23 Novembre 1882.

BULLETIN

La Chambre a repoussé deux amendements tendant à la suppression de notre ambassade auprès du Saint-Siège, mais c'est déjà trop qu'une pareille proposition ait pu se produire au sein d'une Assemblée française, et y rencontrer l'appui de cent cinquante suffrages.

Accroupis devant les rois de l'Europe, des républicains qu'un signe menaçant de l'Italie fait pâlir de frayeur et qui tremblent en face des babouches du padischah de Constantinople, ont eu le fier courage d'outrager le Pontife désarmé qui règne au Vatican.

Nous reconnaissons bien là cette bravoure républicaine habile à composer avec le péril et toujours prête à se manifester contre les faibles.

Ah ! si le Pape était à la tête d'un grand État, s'il disposait d'armées puissantes, M. Madier de Montjau et ses amis admettraient que la France eût un ambassadeur auprès de ce souverain redoutable. Mais non, le Pontife romain est un roi dépourvu et prisonnier de la Révolution ; sa puissance ne s'appuie pas sur la force des canons ; son front est ceint de l'aurole du malheur. Dès lors, pourquoi respecter ce roi opprimé ? A quoi bon un représentant officiel et permanent auprès de cette majesté spoliée ? Est-ce que le gouvernement de la République est tenu d'entretenir avec elle des relations analogues à celles qui lui sont imposées vis-à-vis du Grand-Turc ?

Nous avons entendu soutenir cette thèse, non-seulement au nom de la libre-pensée, mais encore au nom du droit international. « Il n'y a d'ambassadeur que de souveraineté à souveraineté », a dit M. Madier de Montjau ; or le Pape aujourd'hui n'est pas souverain.

Eh quoi ! régner sur plusieurs centaines

de millions de consciences, commander, sur toute la surface du globe, à d'innombrables croyants, cela ne constitue pas la plus auguste, la plus grande, la plus puissante des souverainetés !

Et cette souveraineté n'est-elle pas universellement reconnue ? Ne voyons-nous pas des nations schismatiques et protestantes s'incliner devant elle ? N'a-t-elle pas survécu à la plus inique des spoliations ? M. Madier de Montjau en est encore à croire que les représentants de l'Europe ont été simplement accrédités auprès du roi temporel.

Comment explique-t-il dès lors que des États, territorialement plus considérables que les États de l'Église, n'aient pas d'ambassadeurs étrangers ? Comment explique-t-il que des grandes puissances aient maintenu leur représentation auprès du Saint-Siège, après la spoliation dont il a été victime ? Même au point de vue du droit international, la thèse de M. Madier de Montjau est insoutenable.

Prétendre que la Papauté n'a pas de puissance politique, c'est nier l'influence religieuse dans le gouvernement des nations ; or, cette influence, ses adversaires la proclament eux-mêmes lorsqu'ils montent dans le Catholicisme le grand ennemi de leur République, lorsqu'ils dénoncent le Syllabus comme le plus terrible adversaire de la société moderne, lorsqu'ils proclament l'incompatibilité de la Religion et de la Révolution, lorsqu'ils s'écrient : « Ceci tuera cela » !

M. Duclerc, dont l'insuffisance oratoire s'est révélée d'une façon navrante, a combattu l'amendement de l'énergumène radical en faisant simplement valoir des raisons d'intérêt diplomatique. La Papauté est pour lui une ennemie fort dangereuse qu'il convient de surveiller attentivement et auprès de laquelle il est utile d'avoir une manière de policier retors vulgairement appelé ambassadeur. Quant à nous, royalistes, nous attachons à la représentation de la France près du Pontife-Roi une signification plus haute et plus considérable. Nous la considérons non-seulement comme une nécessité

religieuse et politique, mais encore comme un insigne honneur pour notre patrie, et comme un grand et solennel hommage rendu à la plus auguste des puissances de la terre. (Union.)

Chronique générale.

La commission du budget s'est réunie hier pour entendre la lecture du rapport supplémentaire de M. Ribot relatif au remplacement des 250 millions de la convention avec le chemin de fer d'Orléans.

Le rapport conclut à l'adoption des propositions de M. Tirard.

Toutefois, il contient, paraît-il, une énonciation des engagements pris par le ministre des travaux publics en ce qui concerne l'arrêt de tous les travaux neufs pour 1883 et la modération des travaux déjà en cours.

On dit aussi que ce rapport traite de la question du mode d'exécution des travaux publics pour 1884 et de l'équilibre du budget sur ressources extraordinaires.

Il sera déposé aujourd'hui, si des modifications nouvelles n'y sont pas introduites par la commission.

On a mis en avant, ces jours-ci, des bruits relatifs à la réunion prochaine d'un Congrès européen chargé de résoudre la question égyptienne. Nous ne pensons pas qu'il faille, au moins pour le moment, ajouter la moindre créance à cette nouvelle.

Nous apprenons que M. Duclerc vient d'accomplir un acte de haute justice dont nous ne saurions trop le féliciter.

M. Roustan avait exigé autrefois du feu Bey l'exil à Constantinople de Mohamed-Beiram, chef des ulémas de Tunis, et du général Hussein-Pacha, ministre des travaux publics et gendre du général Kérédine.

M. Duclerc a demandé au nouveau Bey

le rappel des ces deux personnages. Ali-Bey s'est empressé de remercier M. Duclerc de cette grâce.

On annonce la démission de M. Tirard, ministre des finances.

Les anarchistes. — Nous avons annoncé l'arrestation de l'anarchiste Joseph Bernard.

D'autres arrestations devaient avoir lieu hier matin ; mais lorsque le commissaire de police s'est présenté aux domiciles respectifs des prévenus, ceux-ci avaient disparu.

DIALOGUE INSTRUCTIF.

La scène se passe dans une ville de la Vendée. L'inspecteur primaire, en tourné, descend à l'hôtel qui a l'honneur de le recevoir habituellement. Le maître d'hôtel est absent, il s'adresse à la maîtresse, dit le journal la Vendée :

L'inspecteur. — Madame, pourquoi votre fille fréquente-t-elle l'école congréganiste ?

La dame de l'hôtel. — Mais, monsieur, c'est parce que nous préférons cette école à l'autre. Ma fille va faire sa première communion et nous tenons à ce qu'elle soit élevée religieusement.

L'inspecteur. — Religieusement ! cela n'a pas de bon sens. Est-ce que vous croyez que le gouvernement, qui fonde les écoles neutres, ne sait pas aussi bien que vous ce qui convient à vos enfants ?

La dame. — En quoi cela regarde-t-il le gouvernement ? Est-ce que nous ne sommes pas libres d'élever nos enfants comme nous l'entendons ?

L'inspecteur. — Madame, vous avez grand tort, c'est moi qui vous le dis.

La dame. — Moi, monsieur, il me semble que ce n'est pas votre affaire.

L'inspecteur. — Ah ! ce n'est pas mon affaire ! Eh bien, je vais vous prouver que cela me regarde ; à partir d'aujourd'hui, moi,

— Même s'il s'agissait d'une bonne action ? Et, comme elle l'interrogeait du regard, il appela :

— Antoinette ! Antoinette ! Aussitôt, débouchant du rocher, Antoinette accourut.

Derrière elle, un peu au loin, Jacques.

— Ah ! les pauvres gens ! fit Zoé.

— Comme ceux du docteur, murmura Georges, ils ont besoin qu'on leur vienne en aide.

Zoé se retourna vivement vers son père, et, mettant la main dans la poche de son gilet, elle y chercha de l'argent.

Son frère l'arrêtant du geste, lui dit à voix basse : — Pas ainsi, ce serait trop facile. D'ailleurs, ils ne demandent pas l'aumône, ils la refuseraient.

— Alors...

— Il faut les obliger autrement... avec de l'esprit, avec du cœur.

— Comment ?

— Tu ne m'as pas voulu comme baigneur ; veux-tu cette enfant ?

La chose parut tellement invraisemblable à la jeune malade qu'elle ne songea même plus à s'effrayer de la vague. Elle s'écria :

— Elle !... une petite fille de mon âge !... Est-ce qu'elle sait nager ?

— Veis.

Jusqu'alors, Antoinette était restée à distance,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR CHARLES DESLYS.

Je ne sais si vous avez remarqué quelquefois nos jeunes savants de l'École centrale. Ils ont vingt ans ; un travail assidu, l'étude des mathématiques, hâte leur maturité, tout en attendant leur adolescence. Ils raisonnent comme des docteurs, ils rougissent comme des jeunes filles. De là un charme tout particulier. Ce sont des enfants et ce sont des hommes. Vis-à-vis d'une jeune sœur, ils prennent des airs de paternité. Un instant plus tard, ils joueront avec elle. D'admirables frères.

Georges s'était assis à son tour. Il disait, tout en attirant Zoé vers lui :

— Laissez-nous causer tous les deux, mon père. Ne vous tourmentez pas. Avant de quitter Paris, j'ai vu notre excellent docteur Muller ; il répond de la guérison de Zoé... à une condition.

— Quelle condition ? demanda-t-elle anxieusement.

— Écoute bien ceci, petite sœur. Ça te déplaira peut-être mais ; c'est toute une histoire...

Le docteur Muller avait une malade, une jeune fille, un peu plus âgée que toi peut-être, mais comme toi languissante et pâle, toujours fatiguée, brisée. On l'accablait de drogues. Savez-vous ce qu'il fit, mon père ?

— Non.

— Il vida le flacon et fit jeter les tisanes par la fenêtre.

Zoé battit des mains.

— Bravo !... voilà un médecin !

Son frère, comme poursuivant un conte de fées :

— Après quoi, un matin, il fit monter la jeune malade dans sa voiture... et la mena chez une pauvre femme, auprès de laquelle des enfants en pleurs, qui manquaient de tout.

— Pauvres petits ! s'attendrit Zoé. Elle en prit soin, n'est-ce pas ?

— Assurément. Notre docteur les mit sous sa garde en lui disant : « Je m'occuperai de la mère, à vous les marmots ! »

— Décidément, je l'aime beaucoup, ce docteur Muller !... Après ?

— Le lendemain, il conduisit sa jeune et riche cliente dans un ménage d'ouvriers. Le père avait fait une chute... Aucune ressource. La femme, cependant, ne voulait pas que son mari entrât à l'hôpital. La faim arrivait.

— Oh !

— J'apporterai des remèdes, dit le docteur

Muller ; vous, mademoiselle, apportez du pain.

— Elle en apporta ?

— Certes, comme aussi des secours, des encouragements chez tous les pauvres du docteur, qui devinrent bientôt les siens. Elle allait les voir chaque jour ; elle montait dans les mansardes, où les petits enfants baisaient ses mains et la bénissaient.

— Oh ! s'écria Zoé, qu'elle devait être heureuse !

— Plus de langueur, poursuivit Georges, plus de faiblesse. Du contentement, de l'ardeur, de la gaieté ; au bout de six mois elle était guérie.

— Je le crois, je le crois... Faire du bien aux autres, c'est en faire à soi-même.

Zoé était debout, comme impatiente d'en essayer à son tour.

Il n'était pas jusqu'à M. Aubertin qui ne subit l'entraînement.

— Quel ! demanda-t-il, notre vieux Muller a laissé entrevoir... pour ma fille... la guérison !...

— Elle est certaine, conclut Georges, si à ces prescriptions toutes morales, on ajoute le bon air salin de nos côtes, un exercice régulier... enfin, et surtout, durant la chaude saison, chaque jour un bain de mer.

A ce retour inattendu, toute l'exaltation de Zoé tomba.

— Encore !... Ah ! frère... jamais !

Il lui saisit la main, et la regardant dans les yeux :

ni le préfet, ni le sous-préfet, ni le commandant de gendarmerie, ni la remonte, ni les magistrats ne descendront chez vous !

Sans commentaires !

UNE NOUVELLE « ERREUR » DE M. PAUL BERT.

Nous lisons dans la *Défense* :

Il y a quelques jours, à la Chambre des députés, au cours de la discussion sur le budget des cultes, M. Paul Bert interpella violemment M^r Freppel et parla en termes injurieux d'un évêque que le *Voltaire* dit être précisément le prédécesseur de M^r Freppel, un vénérable prélat fort justement estimé, M^r Angebault, mort en 1869. D'après le *Voltaire* et le *XIX^e Siècle*, qui s'est emparé de l'affaire, M^r Angebault aurait éprouvé de grandes pertes d'argent, et pour réparer sa ruine, il aurait simplement usé, — ou plutôt abusé, — de son autorité pour se faire rendre sa fortune par les prêtres de son diocèse.

C'est une odieuse invention. Heureusement, le clergé angevin, contemporain de M^r Angebault, sait à quoi s'en tenir sur ce point, et l'un de ses membres nous adresse la lettre suivante qui répond aux attaques dirigées à la fois contre M^r Angebault et contre son successeur ; nous l'insérons textuellement :

« Monsieur le directeur,

« Que M^r Angebault ait fait quelques pertes d'argent dans la banqueroute Mirès, c'est ce que j'ignore absolument ; mais ce que je sais de source certaine, c'est qu'il n'a été si peu ruiné, qu'il a donné, de sa bourse, plus de deux cent mille francs au diocèse d'Angers ; qu'il lui laissait en mourant plus de quatre-vingt mille francs encore. Si donc le vénérable prélat avait perdu dans quelque banqueroute, ce que j'ignore, non-seulement il ne s'y était pas ruiné, mais il n'avait pas même entamé sa fortune.

« Quant au fait dont parle le *Voltaire*, il est absolument dénaturé par ce journal. Après la construction du magnifique collège de Combrée, construction absolument nécessaire, il reste une dette considérable de 7 à 800,000 fr. Monseigneur fit don d'une somme fort importante, de sa propre bourse, 100,000 francs peut-être, pour payer le plus pressé, puis, pour le reste, il s'arrangea avec le Crédit foncier. Toutefois, cette charge qui, je le répète, était obligatoire, diminua naturellement les ressources disponibles chaque année pour les élèves des petits et grands séminaires. M^r Angebault eut alors la pensée de demander aux jeunes prêtres de vouloir bien, quand ils seraient placés et pourraient avoir quelques ressources, rembourser non pas tous les frais qui avaient été faits par le diocèse pour leur éducation, mais une faible partie de ces frais. Rien n'était plus juste, et rien n'avait moins le caractère d'une exaction, et Rome n'a jamais condamné cela.

« La seule difficulté qui s'éleva à l'occasion de cette mesure vint de ce qu'elle paraissait avoir un caractère rétroactif et at-

teindre ceux qui étaient déjà engagés dans les ordres. Or, il fallait laisser toute liberté aux jeunes gens d'accepter les conditions, si justes d'ailleurs, mises à l'éducation payée par le diocèse. Sur l'avis de Rome, on supprima de la mesure ce qui paraissait produire un effet rétroactif, et la mesure fut ensuite adoptée sans aucune difficulté. Jamais, à cette occasion, il n'y aurait eu la moindre polémique, s'il ne s'était trouvé mêlé à la négociation certain ecclésiastique devenu rédacteur de feuille anti-cléricale, et fort porté dès ce temps à troubler les cartes ; l'affaire ne lui fut pas d'ailleurs très-favorable et tourna quelque peu contre lui. Voilà l'histoire de M^r Angebault.

« Quant aux insinuations odieuses du *XIX^e Siècle*, à propos de cette affaire si simple, vraiment elles donnent beau jeu contre ce journal. Depuis si longtemps que les amis de ce journal cherchent à détacher les prêtres des évêques, s'il était vrai, comme cette feuille l'avance, que les évêques persécutassent le clergé rural, et que les républicains voulussent le protéger, combien ne doit-il pas y avoir de prêtres de campagne qui nient pris parti contre leurs évêques et pour la République ? On en citerait aisément le nombre. On dit que les évêques prennent l'argent des pauvres desservants, sous peine de les envoyer en mauvaises paroisses. Que ne dit-on plutôt que les ministres suspendent, gardent le traitement des desservants, sans qu'aucune loi, aucun décret ne les y autorise, et cela simplement parce que les desservants qui ont d'autres affaires ne veulent pas crier : Vive la République ! On dit encore que l'évêque fait signer une démission en blanc à ceux qui sont désignés pour une cure de canton. La vérité est que M^r Freppel, depuis douze ans qu'il est évêque, n'a jamais déplacé un seul desservant, sans le consentement de ce desservant. Cela est absolument certain, et tous ses diocésains, même ceux qui sont les moins suspects de partialité en faveur de l'évêque d'Angers, assurent au *Voltaire*, au *XIX^e Siècle* et à M. Paul Bert que M^r Freppel n'a point exigé de démission d'aucun curé de canton, pas même de ceux, s'il y en a, qui lui avaient fait de véritables injures, pas même de ceux qui, en raison de leur hostilité à leur évêque, se seraient attiré quelque haute faveur du gouvernement.

« C'est à vous, monsieur le directeur, que j'ai tenu à envoyer cette rectification aux assertions de journaux anti-religieux, parce que nous savons tous, en Anjou, et vous venez d'en donner récemment encore un témoignage aussi décisif que courageux, que vous ne concevez pas de plus grande amie que la vérité, et de plus haute mission que de faire rendre justice.

« Permettez-moi de vous en féliciter et de vous prier d'agréer, etc.

UN PRÊTRE ANGEVIN.

Révolte dans un lycée de filles.

Le correspondant du *Gaulois*, à Montpellier, adresse à ce journal la note suivante :

vague qui lui passait aux genoux, se prit franchement à rire.

L'autre, la baigneuse, riait aussi.

Une seconde lame arrivait monta jusqu'à la ceinture de Zoé.

— Euh ! fit-elle avec un saisissement presque agréable. Tiens ! c'est bon...

— Allons plus loin, proposa Antoinette.

— Non. Toi d'abord... que je voie...

Antoinette fit quelques brasses en avant de Zoé, puis revint à ses pieds, tout autour d'elle, se roulant dans le remous où parfois, ainsi couchée, elle disparaissait tout entière : la mer montait toujours.

Zoé s'amusa au possible. Après quelques premiers efforts auxquels il ne manquait qu'un peu d'espace, tout d'un coup, elle se laissa tomber auprès d'Antoinette, jouant, sur une ligne un peu plus rapprochée du rivage, le même jeu qu'elle lui voyait jouer.

Et c'étaient des petits cris de plaisir, de grands éclats de rire, une gaieté folle.

— Voyez ! disait Zoé, mais voyez donc... Georges !... père ! père ! et dire que je ne voulais pas...

que j'avais peur... Mais c'est charmant... charmant... et pas difficile du tout !

Cette joie, le père la partageait. Il allait et venait, avançant, reculant avec le flot, criant toutes sortes d'encouragement, battant des mains, remer-

çant la baigneuse et remerciait Dieu.

« A la suite d'un conflit entre la directrice de l'internat et celle de l'externat, celle dernière, furieuse d'être déplacée, harangua les externes, qui démolirent les barrières et brisèrent les vitres en chantant la *Marseillaise* et en vomissant des obscénités à la face de la directrice de l'internat. Le conseil académique est saisi... de l'affaire. »

Fermera-t-on le lycée pour cause « d'immoralité » ? Cette fois le mot serait opportun, si le *Gaulois* est bien informé.

L'*Eclair*, de Montpellier, nous apporte des détails sur cette étrange affaire... plus étrange à la vérité qu'inattendue. Notre excellent confrère raconte la chose en ces termes :

« Voilà un titre qui va faire naître le doute dans les esprits, et pourtant rien n'est plus vrai. Certains spécialistes ont constaté que la folie atteignait chez la femme des proportions qu'on ne rencontrait pas chez l'homme mâle ; ajoutez à cette constatation que l'imagination chez la première se chauffe à plus haute pression que celui-ci ; dès lors, songez à tous les principes creux, à toutes les billevesées dont on bourre le cerveau des jeunes filles des lycées laïques, et... tirez la conclusion dans le fait suivant :

« Il paraît qu'il existe depuis un certain temps une sourde zizanie entre la directrice du lycée des filles de notre ville et l'économiste du même établissement, zizanie qui a fini par éclater un beau jour ouvertement.

« Dans cette lutte inégale, car il paraît que M^m l'économiste était soutenue par M. le maire Laissac, la victoire resta à l'économiste. Quant à l'autre, la directrice, elle vient de recevoir son congé sous forme d'un changement de résidence et de départ pour Lyon, où elle va, par anticipation, prendre la direction d'un lycée qui n'existe encore qu'à l'état de conception.

« Or, c'était hier que M^m la directrice faisait ses adieux à « ses chères brebis » dans un langage bien senti.

« Mais brebis n'ont pas voulu se laisser tondre, et soit qu'elles fussent véritablement attachées à M^m la directrice, soit qu'elles voulussent profiter de ce motif pour faire du *potin*, comme disent leurs compères du lycée de garçons, toujours est-il que s'emballant à un signal donné, mesdemoiselles se révoltèrent.

« Révolte sérieuse tout comme celle des lycéens, dans laquelle on s'époumona, on brisa les vitres à coups de pierres et les plantes du jardin à coups d'ongles ; on cria : *Vive Madame la directrice, à bas l'économiste ! A bas Madame Bonchet !* le tout au chant de la *Marseillaise* et au son de la cloche que sonnait à oreilles fendre la plus mutine des mutines.

« Cela dura environ une grosse heure, jusqu'à ce que les parents arrivant, chacun son fut chez soi.

« On s'imagina aisément cette scène, bien digne de figurer dans 1893, l'ouvrage typique de notre confrère Georges Maison-neuve.

« Que va-t-il advenir à cette levée de ju-

Quant à Georges, immobile et grave, il regardait son chronomètre.

Déjà les deux fillettes étaient en plein bain, s'accouffant et se redressant, sautillant, dansant, tournant, se livrant à mille enfantillages, avec une même sécurité, une même allégresse.

— Dix minutes ! déclara tout à coup le frère ; c'est assez pour une première fois. Assez !

— Déjà ! fit Zoé, toute prête à la rébellion.

Mais Antoinette prenait au sérieux sa consigne. Comme un vrai baigneur, enlevant Zoé sur ses bras, elle la porta sur le rivage, où Madelon, le peignoir en mains, attendait.

Elle reçut, enveloppa sa jeune maîtresse qui, déjà, commençait à lui raconter avec une faconde enthousiaste l'enfantine odyssée de ses premières impressions maritimes.

Antoinette se hâta de rejoindre Jacques.

— Reviens demain, lui cria Georges.

Et Zoé :

— Oui ! oui ! demain... tous les jours !

Puis l'élève de l'École centrale se retournant vers son père :

— Voilà l'ex-démarré ; le problème est résolu.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

pons ? nous l'ignorons, et, sans prétendre qu'il faille envoyer les mousquetaires au lycée, nous pensons qu'il ne sera pas facile en ébullition.

« Mais comme c'est beau pourtant l'éducation laïque et quelle perspective pour les futurs maris ! »

Notre vaillant confrère, dit l'*Union du Midi*, pourrait ajouter que ce n'est là qu'un commencement, les lycéennes nous en feront bien voir d'autres, et puisque l'*Eclair* de notre rédacteur en chef, disons à notre tour que l'avenir se charge d'ajouter de nombreuses et tristes pages au chapitre intitulé : LES PLAISIRS DE CES DEMOISELLES.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — D'après une dépêche adressée de Berlin au *Standard*, les ambassadeurs d'une grande puissance auraient été chargés par leur gouvernement d'étudier les vues des différents cabinets au sujet de la réouverture de la Conférence de Constantinople.

Le gouvernement allemand ne serait pas disposé pour sa part à adhérer à une pareille proposition, les communications qu'il a reçues de Londres concernant les intentions de l'Angleterre en Egypte ayant convaincu que les projets de lord Dufferin pour la réorganisation de l'Egypte seront approuvés par la majorité des puissances.

Une dépêche adressée du Caire au *Standard* dit que le gouvernement anglais ayant approuvé, sauf certaines restrictions, le plan de Baker-Pacha, concernant l'organisation de la gendarmerie, Baker-Pacha poursuit activement l'application de son projet.

Une force de 4,500 hommes sera prête dans le délai d'une semaine.

Quant à l'effectif total des corps de gendarmerie, aucune décision n'a été prise à ce sujet, la question de l'armée n'étant pas encore définitivement résolue.

PRUSSE. — Nous trouvons, dans un journal russe, une information curieuse sur la première séance du Landtag.

Le *Golos* signale « le silence glacial » avec lequel la Chambre prussienne a accueilli le passage du discours du trône sur le déficit du budget. En effet, dit-il, la nation prussienne a compris que ce sont uniquement les lourdes charges militaires qui ont créé ce déficit étonnant, onze ans seulement après la rançon des milliards.

Cela est très-vrai, et l'opinion publique en Allemagne, depuis quelques années, est fort opposée aux charges militaires. Mais M. de Bismark n'entend pas les réduire, et si la question est portée à la tribune, il répondra encore une fois qu'il « met l'intérêt de l'Allemagne et de l'empire au-dessus de toutes les majorités ».

RUSSIE. — Le *Messenger du Gouvernement* de St-Petersbourg confirme la nouvelle d'après laquelle l'Université de Kasan a été fermée à la suite de désastres provoqués, le 10 novembre, par le renvoi d'un étudiant qui avait offensé le professeur Firsoff.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 novembre.

La Bourse n'a pas été moins agitée que celle de la veille. Les alternatives contradictoires continuent à se produire et à fatiguer la petite spéculation. Le marché est profondément troublé et ne pourra se remettre de longtemps. Les capitaux ne trouveront cependant pas de meilleurs occasions de s'employer avantageusement qu'en achetant au ce moment, car la chute des cours semble arrivée à son extrême limite.

L'ouverture s'est faite aujourd'hui au-dessous des cours de la veille.

Les rentes ont fléchi dans des proportions assez larges.

Le 3 0/0 ancien tenu à 79.65 retourne 79.55 et s'élève à 79.87. L'amortissable que nous laissons hier à 80.45 est à 80.05 et enfin à 80.45. Le 5 0/0 a perdu 27 centimes à 113.50 : les demandes parviennent à relever les cours à 113.85.

Les valeurs ont reproduit dans des proportions différentes les mouvements des rentes. Le Crédit Foncier, demandé à 1,280 au début, a coté 1,290.

Les meilleures valeurs de placement que l'épargne doit choisir, en ce temps de troubles que traverse le marché, ce sont les obligations foncières.

et communales. Colles émises à 480 et remboursables à 500 sont de solides titres qui donnent un revenu supérieur à celui de beaucoup de valeurs de la cote.

L'action des Magasins de France ne doit pas être négligée par les petits capitalistes qui trouveront dans cette valeur un refuge contre les fluctuations de la Bourse.

Le Crédit Général Français appelle 41 fr. 66 par action. Le public ne répondra pas à cet appel de fonds, qui ne pourra sauver la société de la ruine ; ce ne sont pas quelques millions qu'il faut pour cela, mais dix fois ce qui est demandé. Tout le capital social a été englouti dans des entreprises aujourd'hui mauvaises.

Le Suez a perdu 40 fr. à 2,380, est tombé à 2,365 et enfin est resté à 2,395.

Le Panama est offert à 465.50 après 470.

Lyon, 1,370 ; Midi, 1,170.

Chronique militaire.

Une circulaire ministérielle dit que les militaires de tous grades qui obtiennent un congé de convalescence, à la suite d'un traitement dans un hôpital, conserveront leurs droits aux frais de route, quand bien même ils seraient sortis de l'hôpital avant d'avoir reçu leur titre d'absence.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux chefs de corps une circulaire relative à la tenue et à la discipline.

Cette circulaire porte en substance que les officiers généraux doivent exiger impérieusement, dans toutes les prises d'armes, dans tous les actes de la vie militaire, cette correction de tenue, cette régularité d'aspect et cette précision de mouvements qui donnent à une troupe une haute idée de sa valeur, et prouvent qu'elle est commandée avec intelligence et fermeté.

ALGERIE ET TUNISIE.

Un bataillon du 81^e de ligne, venant de Géryville, est arrivé jeudi dernier à Tlemcen pour y tenir garnison.

Six bataillons d'infanterie, détachés dans la division d'Oran, vont rentrer en France, où ils rejoindront la portion principale de leur corps. Les bataillons des 64^e et 86^e se sont embarqués hier 22 novembre ; ceux des 3^e et 68^e partiront d'Oran le 29 novembre ; ceux des 32^e et 41^e, le 6 décembre.

La seconde partie de la colonne de Négrine et Gafsa, le bataillon de tirailleurs, a fait sa rentrée à Constantine.

Le bataillon du 34^e de ligne, qui était à Sétif, a reçu l'ordre de départ pour Guelma.

L'ordre de rapatriement des quatre bataillons de la province désignés pour rentrer en France a été contremandé le 20 novembre. Les Hammama se seraient mis en insurrection contre le bureau arabe de Tozer et auraient attaqué un peloton de spahis, directement placé sous les ordres de M. le capitaine d'infanterie Deporter, adjoint de 1^{re} classe des affaires indigènes.

Le bataillon du 22^e de ligne, qui se trouve en Tunisie, s'embarquera prochainement pour rentrer en France.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret publié au *Journal officiel*, la création d'un bureau télégraphique municipal est autorisée à Gennes (Maine-et-Loire), arrondissement de Saumur.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Par 438 voix contre 10, la Chambre a refusé de renvoyer à la commission du budget le budget des postes et télégraphes. MM. Benoist, Bury et Maillé (Alexis) ont voté contre.

Nos autres députés se sont abstenus.

La Chambre a repoussé par 337 voix contre 159 l'amendement de M. Raspail pour la suppression de l'ambassade au Vatican.

MM. Bury et Maillé (Alexis) ont voté pour.

Nos autres députés ont voté contre.

Par 329 voix contre 132, la Chambre a repoussé l'amendement de M. Madier

de Montjean pour substituer à l'ambassade, auprès du Vatican, un simple chargé d'affaires.

Même vote que le précédent.

ANGERS.

La somme de 10,000 fr. portée au budget pour subvenir aux frais de la fête du 14 juillet, n'ayant pas suffi pour couvrir les dépenses faites, le Conseil municipal d'Angers, dans une de ses dernières séances, a voté, par addition au budget de 1882, une somme de 6,000 fr.

Les conseillers municipaux votent et les contribuables paient.

Le Conseil municipal a aussi voté, par addition au budget de 1882, une somme de 600 fr. pour le paiement des employés chargés de concourir à la formation de la liste scolaire. (Etoile.)

NANTES.

Samedi dernier, une manifestation touchante s'est produite dans l'église Sainte-Anne de Nantes : l'équipage du navire « Johanna », à la suite de son capitaine, venait remercier sainte Anne de l'avoir arraché à un péril imminent, et déposait en témoignage de reconnaissance un *ex-voto*, dans le sanctuaire béni.

La République aura beau laïciser l'enseignement et proscrire les crucifix, elle ne réussira jamais à transformer les Bretons en mécréants ; la foi est trop profondément enracinée dans leurs cœurs pour en être arrachée. (Espérance du Peuple.)

Faits divers.

Une grande cérémonie musicale a eu lieu hier matin à l'église Saint-Eustache, à Paris, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens. L'Association des artistes, fondée par le baron Taylor, fait célébrer tous les ans un service religieux, à ladite église, où se font entendre, en même temps, nos premiers chanteurs. La foule des dilettanti était très-grande hier matin ; dès dix heures, les portes d'entrée étaient assiégées.

La cérémonie d'hier présentait un nouvel attrait : on y a entendu M. Faure.

Un orchestre choisi a exécuté la belle messe de Niedermeyer, le célèbre compositeur, fondateur de l'École de musique religieuse, qui porte son nom. M. Faure a chanté avec son talent ordinaire le *Pater Noster*. L'orchestre et les chœurs étaient dirigés par M. Ernest Allès, chef d'orchestre de l'Opéra. Le grand orgue était tenu par M. Dallier, organiste de Saint-Eustache, qui a exécuté plusieurs morceaux écrits spécialement pour l'École Niedermeyer.

Les soli ont été interprétés par MM. Auguez, Flajollet et les enfants de chœur de Saint-Eustache, Notre-Dame, Saint-Sulpice et Saint-Roch.

Une quête a été faite au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes musiciens.

Hier soir, 22 novembre, a eu lieu, à la Comédie-Française, le cinquantenaire et la deuxième représentation de *Le Roi s'amuse*, de Victor Hugo.

La première représentation avait eu lieu en 1832.

Tous les invités à la représentation d'hier soir avaient reçu, en même temps que leurs billets, un joli programme imprimé par Quantin sur papier Japon, et portant d'un côté la distribution actuelle et de l'autre la distribution de 1832.

Avant-hier, dans les agences, on offrait cinq cents francs d'un fauteuil d'orchestre.

Hier matin, dès neuf heures, on commençait déjà à faire queue, mais l'administration avait fait apposer des affiches avertissant le public que toute la salle étant louée, les bureaux ne seraient pas ouverts hier soir.

LA PANCASTITE.

Il paraît que la dynamite est maintenant dépassée. De plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Il paraît qu'on vient d'expérimenter à Cherbourg une nouvelle matière explosible, la *pancastite* (brise-tout), après de laquelle la dynamite n'est qu'un joujou d'enfant. Les détails qu'on donne font venir l'eau à la bouche. Drôle d'animal que l'hom-

me ! Il n'a pas encore su trouver un seul moyen de prolonger la vie, et il s'ingénie à découvrir sans cesse des moyens d'accélérer, de multiplier la mort. Oh ! à cette besogne-là il réussit à merveille ! Il serait instructif à dresser, le catalogue de tous les engins de destruction inventés par l'homme, depuis la hache et le couteau de silex jusqu'au picrate de potasse, à la dynamite et à la *pancastite*, en passant par le javelot, la flèche, la lance, la zagaye, le poignard, empoisonné ou non, l'épée, le sabre, la poudrière, le fusil à rouet, la couleuvrine, le fusil Dreyse, le chassepot, le canon rayé, le canon Krupp, la mitrailleuse, etc., etc. Et soyez bien sûrs que la liste n'est pas close. Si j'étais gouverneur, comme disent les bonnes femmes, je ferais une pension à l'inventeur de la *pancastite*, à la condition formelle qu'il laisserait mourir son secret avec lui.

On vient de découvrir dans l'église du village d'Ober-Emmel, sur la Sarre, diocèse de Trèves, une vieille inscription latine, portant cette curieuse prédiction :

« Quand saint Marc présentera l'agneau pascal, que saint Antoine fêtera la Pentecôte, et que saint Jean, au jour de la Fête-Dieu, vènera le Christ dans le Sacrement — alors le monde sera plein de gémissements et de sanglots. »

Or, ces indications chronologiques répondent exactement au calendrier de 1886.

En effet, cette année-là, la Saint-Marc (25 avril) coïncidera avec Pâques, la Saint-Antoine (13 juin) avec la Pentecôte, et la Saint-Jean (24 juin) avec la Fête-Dieu.

Du reste, la même prophétie se trouve dans Nostradamus, qui désigne l'année 1886 comme l'année *funeste* de ce siècle.

Bah ! plus d'un dira en lisant ce qui précède : « Je m'en moque comme de l'an 40 », qui, lui aussi, devait être l'année funeste du siècle.

Pour tranquilliser les timorés, nous leur dirons que ces mêmes coïncidences se sont rencontrées déjà plusieurs fois depuis 1,800 ans.

Veut-on savoir combien il y a de théâtres en Europe ? En voici la nomenclature par contrée :

Italie, 348. — France, 337. — Espagne, 160. — Allemagne, 194. — Autriche, 132. — Grande-Bretagne, 130. — Russie, 44. — Belgique, 34. — Hollande, 22. — Suisse, 20. — Portugal, 16. — Suède, 10. — Danemark, 10. — Norvège, 8. — Grèce, 4. — Turquie, 4. — Roumanie, 3. — Serbie, 4.

— Vous savez que la Chambre a réduit le traitement de l'archevêque de Paris.

— Oh ! il y a des traitements que nos députés ne refusent jamais au clergé.

— Lesquels ?

— Les mauvais.

Variétés.

Dans l'un de ses derniers ouvrages, *Légendes des Plantes et des Oiseaux*, M. Xavier Marmier donne les détails les plus piquants sur la vie, les voyages, les aventures des arbres et des fleurs, sur les mœurs des oiseaux, sur les mystères de l'Océan, sur les migrations des oiseaux.

Le chêne de saint Louis, le tilleul de Fribourg et le géant de Boscobel dominent les autres arbres et les humbles fleurs qui croissent à leur pied.

Les ménages des oiseaux offrent à leur historiographe des sujets de tableaux ravissants. Est-il rien de plus lamentable que le procès de cette cigogne qui, ayant couvé par inadvertance un œuf d'oie, fut punie de mort, à coups de bec, par le conseil de famille assemblé autour de sa cheminée ?

Même justice sommaire chez les corbeaux des Féroë. Le coucou est de mœurs plus prudentes ; craignant sans doute qu'on ne lui prenne son nid, le rusé compère s'en passe, ou plutôt il emprunte ceux du voisinage. M. Marmier donne un autre motif du sans-gêne de ce volatile non domicilié. Les jeunes filles de tout pays sont, paraît-il, assez friandes de lui demander dans quel délai fleurira pour elles la couronne d'orange. Lui, leur répond par autant de cris qu'elles auront d'années à attendre. Or, la pauvre bête, perpétuellement dérangée par

l'interrogation de ces vierges indiscretes, n'a pas le loisir de se tresser un abri : celui du voisin y pourvoit. Moins questionné sans doute au Canada, le coucou y perd cette habitude perverse.

Mais il est un humble et gentil oiseau pour lequel l'auteur des *Légendes* garde le dessus du panier de ses sollicitudes : le rouge-gorge. C'est l'hôte aimé de la Franche-Comté : comment M. Marmier ne le chérirait-il pas ? Laissons-lui la parole pour nous dire les origines du plumage de son favori :

« ... Le jour de la Passion, le rouge-gorge, voyant Notre Seigneur cloué à la croix, avec sa couronne sanglante, se sentit profondément ému. Ne pouvant, pauvre oiseaulet si petit, songer à le délivrer, il voulait au moins arracher ses cruelles épines. Mais comme il faisait tous ses efforts pour accomplir son œuvre pieuse, un des dards aigus lui entra dans la poitrine et le sang coula. Alors, la voix d'un ange lui dit : « Tu as fait une bonne action, tu en seras récompensé ; tu porteras sur ton sein la couronne de ton sang, et dans chaque maison les enfants l'aimeront. »

CONSEILS ET RECETTES.

On accuse souvent l'hiver de tuer des plantes qui, en réalité, sont mangées par des limaces. Le moyen le plus efficace et le moins coûteux de préserver les plantes de valeur des déprédations de ces bêtes immondes, c'est de tracer un cercle de cendres autour des tiges. Au préalable, on retire d'abord un peu de terre de la surface du sol et la vermine, au corps gluant, ne peut ramper sur les cendres qui ont remplacé la terre. La chaux et la suie sont bientôt rendues inopératives par les pluies, mais les cendres gardent leur vertu préservatrice tout l'hiver.

Au moment des bals, concerts et réunions, nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices *Vierge de Raphaël* ! la dernière valse de Jules Klein, œuvre exquise, adorable, digne de « Fraises au Champagne » et des *Parfums Capiteux*.

Après avoir constaté l'éclatant succès de *Vierge de Raphaël*, citons au hasard les œuvres les plus mélodieuses et les plus brillantes de Jules Klein : *Royal-Caprice*, gavotte Louis XV, et les valse : *Au Pays Bleu*, *Lèvres de Feu*, *Pattes de Velours*, *Neige et Volcan*, *Cuir de Russie*, *Corises Pompadour*, *Péché Révé*, *Pazza d'Amore*, *M^{lle} Printemps*, *Pommes des Voisines*, *Petits Soupers*, *Larmes de Crocodile*.

Les polkas si follement entraînantes *Coup de Canif*, *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Tête de Linotte*, *Truite aux Perles*, la jolie mazurka « *Radis-Roses* » et *J.-Klein-Quadrille*, font toujours les délices des bals élégants.

Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. (Même prix pour les valse chantées *Parfums Capiteux*, *Pazza*, *Fraises au Champagne*). Paris, COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE PAR DÉCRET EN 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers. (346)

BIBLIOGRAPHIE

Les événements de CORÉE, où la famille royale vient d'être massacrée par les révolutionnaires, donnent le plus vif intérêt de curiosité et d'instruction à l'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE CORÉE, avec Carte et Planches, par CH. DALLEY, de la Société des Missions étrangères. Cet ouvrage, qui forme deux gros volumes in-8° de 600 pages chacun, est précédé d'une longue étude sur l'Histoire, les Institutions, la Langue, les Mœurs et les Coutumes coréennes. D'après les Revues anglaises, c'est l'ouvrage le plus complet, le plus exact, le plus animé, qui ait été écrit sur ce pays inconnu.

(Deux beaux volumes in-8°. Prix : 12 francs.)

Il faut lire encore, à propos des événements de MADAGASCAR, le nouveau volume de M. CHARLES BURT: LA REINE DES ILES AFRICAINES, Histoire, Mœurs, Religion, Flore et Produits naturels, tout prend vie et éclat sous sa plume abondante et colorée. La lutte des Howas et des Sacalves, ceux-là partisans des Anglais, ceux-ci les vieux amis de la France, prêts à son récit des scènes et des tableaux qu'on lit avec passion.

(Un beau volume illustré de nombreux bois. Prix : 5 francs.)

Ces beaux livres si actuels sont édités par la SOCIÉTÉ DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE. — VICTOR PALMÉ, directeur, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

LES ALMANACHS POUR 1883.

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des historiettes; l'homme de loisir pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat*, du *Marin* et du *Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstemberg.

L'ATELIER. — LE LABOUREUR. — LE SOLDAT. — LE MARIN, 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

LE COIN DU FEU, 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine 4 fr. 60 c. par la poste.

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen, de maladies de la peau et du cuir chevelu, telles que: dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teignes, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers, le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers, et il reçoit à Anjou, à Angers, de midi à trois heures, au dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Dépôts à Paris, rue de Rivoli, 30. — Consulta-

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. —	matin.	10 h. 31	matin.	8 h. 43	matin.
8 —	25 —			11 h. 14	matin.
10 —	15 —				
1 —	02 soir.	4 —	53 soir.	8 —	03 soir.
5 —	35 —			8 —	53 —
7 —	50 —	11 —	47 —		
DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50	matin.	9 h. —	matin.	9 h. 59	matin.
6 —	15 soir.	9 —	50 soir.	4 —	28 soir.
12 —	45 —	10 —	47 —	11 —	30 —

Il ya, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 NOVEMBRE 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
8 %	80	79	Nord	1870	1975	OBLIGATIONS		
3 % amortissable	80	80	Orléans	1260	1245	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	240
4 1/2 %	109	109	Ouest	787	780	Bons de liquid. Ville de Paris	516	515
5 %	114	114	Compagnie parisienne du Gaz	1530	1515	Obligations communales 1879	432	433
Obligations du Trésor	505	505	Canal de Suez	2370	2410	Obligat. foncières 1879 3 %	432	433
Obligations du Trésor nouvelles	510	507	C. gén. Transatlantique	420	425	Est	368	50
Bons de liq. départementaux	522	522	OBLIGATIONS.			Midi	368	50
Banque de France	5185	5200	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	502	Nord	371	75
Comptoir d'escompte	1000	1000	— 1865, 4 %	516	517	Orléans	372	372
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1300	— 1869, 3 %	402	400	Ouest	370	59
Crédit de France	105	105	— 1871, 8 %	393	394	Paris-Lyon-Méditerranée	370	373
Crédit mobilier	410	420	— 1875, 5 %	510	511	Paris-Bourbonnais	370	369
Est	730	726	— 1876, 4 %	508	510	Canal de Suez	557	557
Paris-Lyon-Méditerranée	1570	1572						
Midi	1170	1170						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6 —	45 — — — — — matin (s'arrête à la Possession)
8 —	56 — — — — — matin, omnibus-touriste.
1 —	25 — — — — — soir.
3 —	32 — — — — — express-omnibus.
7 —	15 — — — — — (s'arrête à Angers).
10 —	36 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
8 —	21 — — — — — omnibus.
9 —	37 — — — — — express.
12 —	48 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 —	44 — — — — —
10 —	24 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

Par adjudication, Le dimanche 26 novembre 1882, à 1 h. après midi, En l'étude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, 27.

MAISON DE CAMPAGNE

Au Petit-Puy, commune de Saumur, Comprenant 5 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc. Jardins superposés. Contenance totale: 5 ares. Vue magnifique sur la Vallée. Mise à prix: 4,000 fr.

Une seule enchère adjugera. Cette maison dépend de la succession de M^e Trubert. S'adresser, pour visiter, dans la maison même. (596)

A VENDRE

OU A ARRENTER UNE MAISON Avec Jardins. Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55. S'adresser à M. BARILLET, même rue.

A VENDRE

Un JARDIN bien affrUITé Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier; cave en roc; pompe. S'adresser à M. ABLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

A VENDRE

UN BON CHEVAL Agé de six ans, très-doux, parfaitement dressé, s'attelant et se montant. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION Un joli panier-duc et une paire de harnais. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883, UNE BELLE MAISON Située à Brézé, Actuellement occupée par M. LECOMPTE, notaire. Cour, servitudes et jardin bien affrUITé. S'adresser à M. GAUTIER, propriétaire à Brézé. (650)

A LOUER

PRÉSENTEMENT Un JARDIN bien affrUITé AVEC MAISON D'HABITATION, Le tout d'une contenance de 1 hectare 40 arcs environ, situé à la Croix-Verte. Puits, bassin et manège, belle écurie et servitudes. S'adresser à MM. GALLÉ et FERRAND-CHATIGNER, propriétaires à Saumur. (631)

A LOUER

On demande un apprenti décorateur. S'adresser à M. Gustave VIGNEAU, 39, rue du Portail-Louis. (640)

CABINET D'AFFAIRES

DE M. G. DOUSSAIN Syndic de faillites, 10, Rue des Basses-Perrières, à SAUMUR.

A partir du 13 novembre 1882.

Recouvrements de créances de toute nature. Renseignements commerciaux. Liquidations amiables et attermoie-ments. Représentation dans les faillites. Arbitrages et expertises de comptabilité. (632)

GRAND SUCCÈS!

L'ALMANACH D'ARLEQUIN

Illustré de nombreux dessins 20 cent. (25 cent. franco par la poste) Remises importantes pour la vente et la propagande Adresser les demandes, sans retard, à Tours: Aux bureaux de la *Lanterne d'Arlequin*; Et à Paris, à la librairie de la Société Bibliographique, 195, boulevard Saint-Germain.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

UN MÉNAGE demande un place: le mari comme cocher, jardinier ou commissionnaire; la femme comme cuisinière ou bonne d'enfant. S'adresser au bureau du journal.

ON DÉSIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'estomac et facilite la Digestion. 0^e75 dans toutes Pharmacies.

AVIS

M. SARGET-GIRAULT

Propriétaire des MAGASINS de la PAIX Situés rue d'Orléans, à Saumur.

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises et à DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE

GRANDEUR NATURELLE, Ressemblance et inaltérabilité garanties.

50 fr. avec le passe-partout.

Visiter les portraits rue Courcouronne, n° 1.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La Maison GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication. La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustement de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son service, des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La Maison GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à l'usage, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'heure, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur; il est donc plus sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti. Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 60 gravures. Écrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hautville, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le